

RACCORDEMENT DU POSTE DE LORIMIER

1 Conformément à la décision D-2014-050¹ du 20 mars 2014, le Distributeur dépose le
2 suivi 2017 de ses travaux spécifiques pour le raccordement du poste De Lorimier au réseau
3 de distribution et la réalisation de travaux connexes.

1. CONTEXTE

4 Le projet du Distributeur, au coût total de 27,9 M\$, consiste principalement à préparer
5 l'ensemble des composantes du réseau de distribution pour supporter la tension à 25 kV,
6 ainsi qu'à convertir et à raccorder les charges des clients au poste De Lorimier.

2. RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2017

2.1. État d'avancement des travaux

7 En 2017, le Distributeur a poursuivi les études d'ingénierie de la zone 3 et a débuté celles de
8 la zone 4 en plus d'amorcer l'étude d'ingénierie de la conversion de la zone 1. Le Distributeur
9 a également débuté les travaux électriques relatifs à la préparation des zones 1 et 2. La
10 Commission des services électriques de Montréal (CSEM) a réalisé la majorité des travaux
11 civils et prévoit les compléter en 2018.

2.2. Suivi des investissements

12 En 2017, les dépenses encourues ont atteint 2 519 k\$, portant les dépenses totales à
13 7 338 k\$ au 31 décembre 2017, soit un montant de 7 437 k\$ inférieur au budget cumulatif.

14 Le tableau 1 présente les dépenses encourues ainsi que les écarts par rapport aux coûts
15 projetés pour l'année 2017 tandis que le tableau 2 présente les dépenses encourues
16 cumulatives et les écarts depuis le début du projet.

17 Le report des travaux aériens et souterrains des années antérieures se répercute en 2017 et
18 explique principalement l'écart constaté. Par ailleurs, le Distributeur a réalisé en 2017 une
19 partie des travaux non effectués en 2016 en raison du retard dans les études d'ingénierie et
20 dans les travaux civils réalisés par la CSEM.

21 L'écart cumulatif s'explique principalement par les reports de travaux d'une année à l'autre.
22 Par ailleurs, le Distributeur n'a pas eu recours, à ce jour, à la contingence.

¹ D-2014-050, décision sur la demande d'autorisation du Transporteur et du Distributeur relative au poste De Lorimier, 20 mars 2014.

**TABLEAU 1 :
ÉCARTS DE COÛTS – 2017 (k\$)**

	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2017		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	472	493	(21)
Travaux civils	4	-	4
Travaux électriques:			
aériens	118	7	111
souterrains	1 556	615	941
Compensation financière	-	-	-
Sous-total	2 150	1 115	1 035
Frais d'emprunt à capitaliser	369	49	320
Contingence	-	167	(167)
Total	2 519	1 331	1 188

**TABLEAU 2 :
DÉPENSES ENCOURUES CUMULATIVES AU 31 DÉCEMBRE 2017 (k\$)**

	1 ^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2017		
	Réel ⁽¹⁾	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	2 537	2 189	348
Travaux civils	8	-	8
Travaux électriques:			
aériens	819	1 886	(1 067)
souterrains	3 262	8 269	(5 007)
Compensation financière	-	-	-
Sous-total	6 626	12 344	(5 718)
Frais d'emprunt à capitaliser	712	580	132
Contingence	-	1 851	(1 851)
Total	7 338	14 775	(7 437)

⁽¹⁾Inclut des dépenses de 242 k\$ antérieures à l'année 2013 pour des travaux d'ingénierie

3. ÉCHÉANCIER ET COÛT TOTAL DU PROJET

- 1 Le Distributeur prévoit respecter l'échéancier de 2021, et ce, malgré certains retards dans la
- 2 réalisation des travaux. La prévision des coûts totaux du projet est maintenue à 27,9 M\$,
- 3 comme initialement reconnue par la Régie.